

tenue par Madame BUSIDAN, Juge des Référés

En présence de Monsieur ESTALL, Greffier

10 heures 00

01) DOSSIER N° 2400432 RAPPORTEURE: Madame Hélène BUSIDAN

Titre de l'affaire Référé suspension - Demande 1°) d'annuler la décision prise le 6 mai 2024 par laquelle la direction générale des finances publiques (DGFIP) a refusé de faire droit à sa demande de renouvellement d'affectation en Polynésie française ; 2°) d'annuler l'avis défavorable au renouvellement de son affectation émis le 8 avril 2024 par le Directeur général des finances publiques en Polynésie française ; 3°) d'enjoindre à la DGFIP de réexaminer sa demande.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	A.. B..	SELARL MILLET VARROD AVOCATS (MVA)
Défendeur	HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE	Le haut-commissaire

10 heures 30

01) DOSSIER N° 2400430 RAPPORTEURE: Madame Hélène BUSIDAN

Titre de l'affaire Référé mesures utiles – Demande au juge des référés d'enjoindre à la commune de Faa'a d'approvisionner sa propriété en eau potable dans le délai d'un mois à compter de la notification de la décision à intervenir sous astreinte de 20 000 F CFP par jour de retard.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C.. D.	Monsieur C.. D.
Défendeur	COMMUNE DE FAA'A	le Maire

L'audience aura lieu à l'adresse suivante : Avenue Pouvana'a a Oopa

Arrêté le 22/10/2024
Le président du tribunal